

Zeitschrift:	Swiss express : the Swiss Railways Society journal
Herausgeber:	Swiss Railways Society
Band:	- (2014)
Heft:	117
Artikel:	Montreux 75 years ago : following his article on the 150th anniversary of Thomas Cook's first Swiss tour Michael Farr now moves forward by 75 years
Autor:	Farr, Michael
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-854097

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX 75 YEARS AGO

Following his article on the 150th anniversary of Thomas Cook's first Swiss tour Michael Farr now moves forward by 75 years.

Dispositions complémentaires

- a) L'abonnement régional donne droit à son titulaire à un rabais de 25% sur les billets d'entrée dans les musées de 4 à 12 ans n'ont pas droit à une réduction spéciale. Le titulaire d'un abonnement peut en outre obtenir pour le prix de Fr. 22.- un billet de 8 jours pour la ligne de bateau, valable pendant la durée de validité de l'abonnement. Les enfants de 4 à 12 ans paient la moitié du prix de cette carte. Il n'est pas accordé de rabais sur ces cartes de délassement.
- b) La durée de validité de l'abonnement régional s'étend aux jours ouvrables compris dans l'espace de 8 jours consécutifs, à l'exception des dimanches et jours fériés, dans la mesure où la validité de l'abonnement n'a pas été rompue par une absence de 8 jours consécutifs dans l'espace de 8 jours. Par contre il peut être utilisé le jour de l'Ascension.
- c) L'abonnement régional est **exempté du paiement valable le dimanche** pour les voyageurs de l'étranger qui arrivent à la frontière suisse le dimanche par train spécial ou avec une société organisée par une entreprise de voyage, et pour les voyageurs qui arrivent à la frontière suisse en train spécial ou avec une société. Dans ces cas, l'abonnement régional est valable seulement pour la course d'arrivée au 1^{er} et 2^{me} étages. Les cas de dimanche et les dimanches en cause sont alors comptés dans la période des 8 jours comprises dans l'abonnement.
- d) La durée de validité peut commencer à compter quel jour ouvrable. Elle peut durer jusqu'à la fin de la première journée dans la durée de validité compte comme un jour plein, même si l'abonnement a été délivré dans le courant de ce jour.
- e) L'abonnement régional est valable pour une période, faisant suite immédiatement à la durée de validité du premier abonnement.
- f) L'abonnement peut être demandé à plusieurs reprises, lesquelles doivent se suivre sans aucune interruption de jours. Chaque prolongation bénéficie d'un rabais de 25% sur le prix du premier abonnement.
- g) Une carte d'abonnement ne sera remise que contre restitution de la précédente carte d'abonnement.
- h) Tout emploi abusif de l'abonnement entraîne son retrait immédiat et l'application des mesures disciplinaires nécessaires effectuées sans préjudice des poursuites pénales qui pourront suivre.
- i) L'abonnement est à restituer à l'expiration de sa durée de validité, sauf si l'abonné a obtenu une prolongation.
- j) Si une ligne quelconque des administrations de transport intéressées était dans l'obligation de suspendre son exploitation durant la période de validité de l'abonnement, il ne s'en suivrait aucun droit à une réduction du prix de l'abonnement.

Entreprises Montreusiennes de Transport et Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman

Série B Prix Fr. 22.- N° 383
3^{me} classe (2^{me} classe de bateau)

Abonnement de vacances

de la région de MONTREUX

Valable du 14 JUILLET

au 21 JUILLET 1938 inclus

Cet abonnement est personnel.

Il n'est pas valable le dimanche.

A présenter ouvert lors du contrôle des billets



Timbre à date du billet de voyageur
MONTREUX
14 JUILLET 1938
M. O. B.

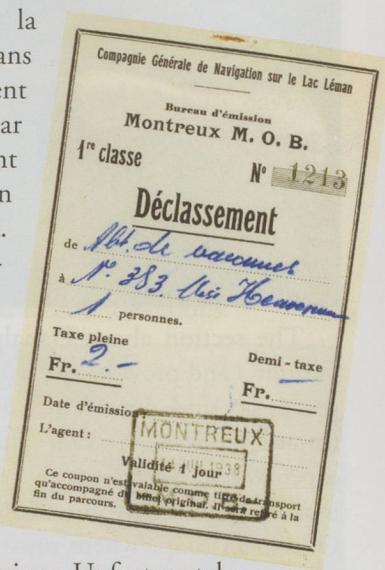
Lorsque la moitié de la date du billet de voyageur est manquante, le billet n'est valable que comme billet d'enfant.

Vacances
B
Coupon de contrôle
pour un billet d'enfant

III. 38. - 1000 ex.

N° 383

de Fer électriques de la Gruyère and Veveyans (then an independent operation); the funicular from Vevey to Mont Pèlerin, and boats on the rest of Lake Geneva. One day Miss Heaverman invested a further CHF2 to buy a 'Déclassement' so she could upgrade to first class on the boats. In 1938 one pound was worth CHF18, and the £1 itself would be



Currently, visitors to the Montreux-Vevey region staying in hotels are issued as part of the package with a Riviera Card. This offers free travel on local bus services and also, with the introduction of the Mobilis arrangement, on "main line" MOB trains as far as Les Avants. Reduced fares are offered on other local railways and the ships plying Lac Léman, as well as concessions on admission to local attractions.

Going back 75 years to just over a year before the outbreak of World War II, a Miss Catherine Heaverman spent a holiday in the Montreux area and invested CHF22 on an *Abonnement de vacances de la région de Montreux*. The folding pink card allowed her to travel free between Montreux and Les Avants, on the former Clarens-Blonay trams, the funiculars to Sonloup, Mont Fleuri (now alas out of use) and between Territet and Glion from where she could travel all the way by rack railway to Rochers-de-Naye. The ticket even covered the 'Tour de Haut-Lac' by CGN boat on the circular route Montreux-Ouchy (Lausanne)-Evian-Bouveret and back to Montreux. Half-price fares were offered on the remainder of the MOB line to Zweisimmen and Lenk; on the trains of Chemins

worth some £55 at todays prices. Unfortunately visitors can no longer travel around Switzerland for such prices, although the Riviera Card offers excellent value to hotel guests.

Editor's Note. Michael was introduced to Miss Heaverman's holiday arrangements after he had given a talk to a Hampshire WI in the 1980s and the lady subsequently passed on the tickets to him via an intermediary.

